

# Reboost

## Introduction

Plusieurs initiatives fédérales ont été lancées sous le nom Reboost à la fin de la saison 2020-2021 pour relancer l'activité billard durement touchée par la pandémie Covid. La plus significative, appelée Reboost 3, visait à aider les clubs dans la reconquête des licenciés perdus grâce à un système d'aides économiques liées à la prise de licences. Ces aides pouvaient permettre aux clubs d'avoir des tarifs attractifs, d'améliorer la salle, etc.

Les objectifs de Reboost 3 étaient les suivants :

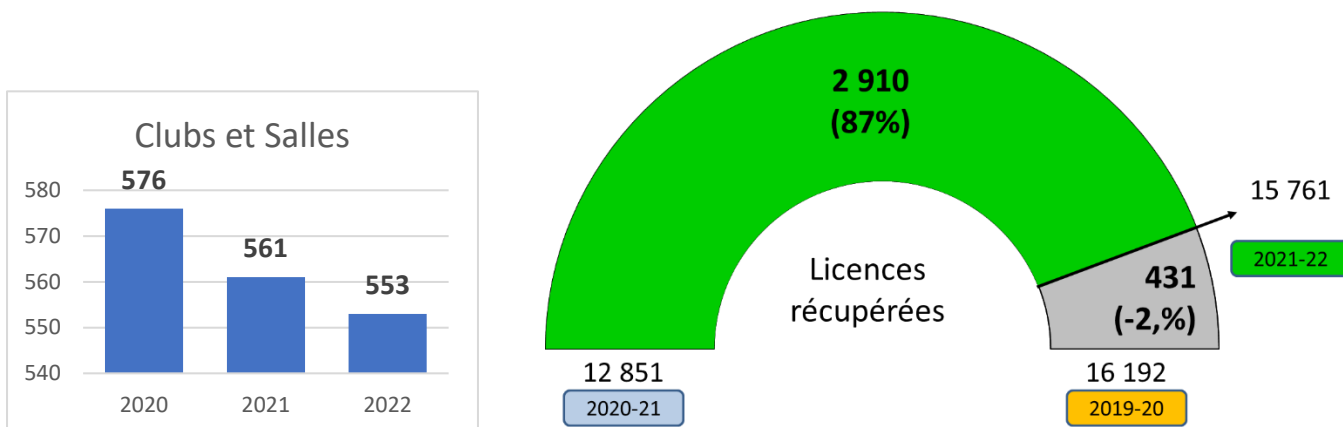
- Retrouver le plus vite possible le niveau de licences record obtenu dans la saison 2019-20 (nous avons 16192 licences en 2019-20 et seulement 12851 (-3341) en 2020-21)
- Diversifier les publics, attirer plus de jeunes et de féminines
- Densifier la pratique, c'est-à-dire le nombre de licenciés par billard, gage de stabilité/pérennité pour un club

Ces objectifs ont été globalement atteints même s'il faut, évidemment, continuer nos efforts pour la réussite et la pérennité de notre sport.

## Reboost 3 saison 2021-2022

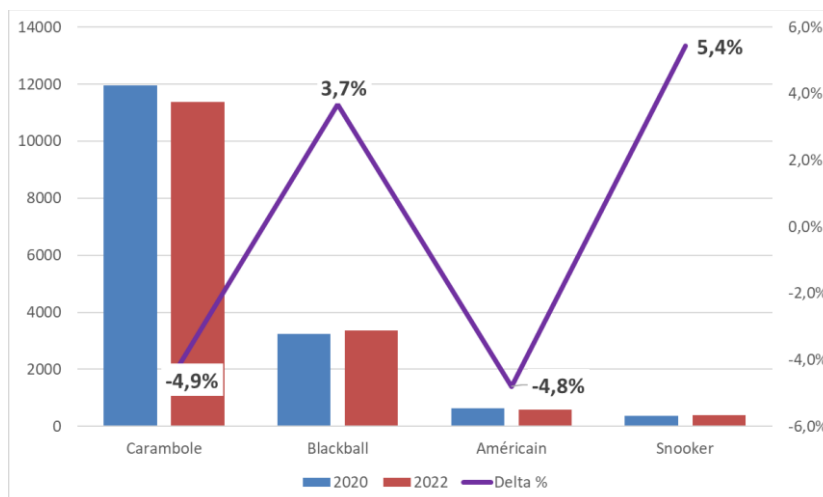
Voici les principaux indicateurs qui résument les résultats obtenus cette saison par rapport aux objectifs fixés.

### Chiffres clés

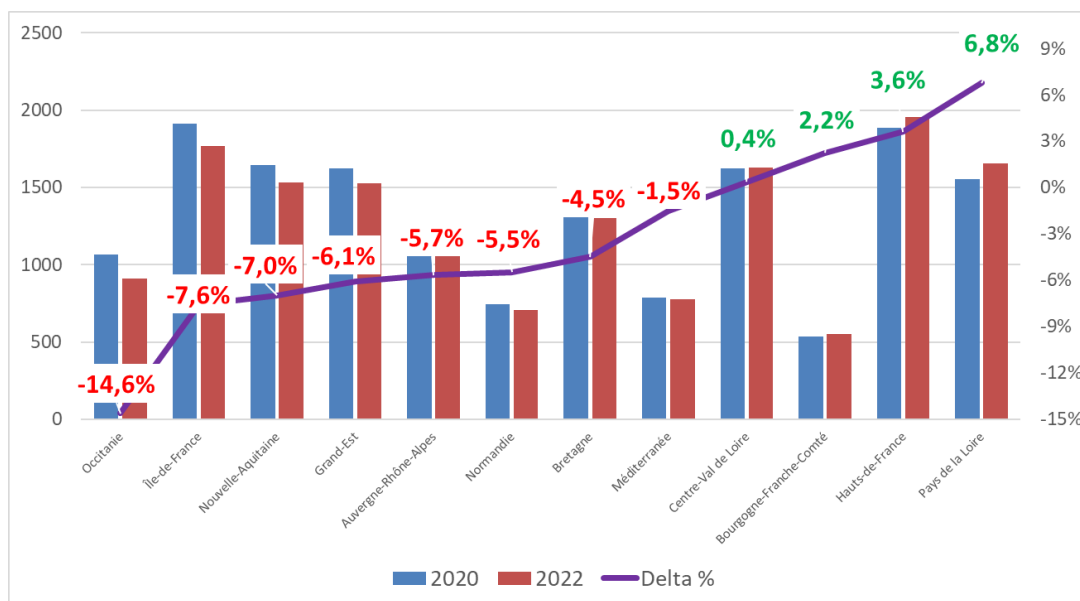


Malgré le fait d'avoir perdu 23 clubs/salles par rapport à 2019-20 et 8 par rapport à la saison passée, nous avons réussi cette saison à récupérer 87% des licences perdues la saison dernière.

Si en Carambole et Américain on accuse encore un déficit d'environ 5%, Snooker et Blackball font mieux qu'à la fin de notre saison de référence 2019-2020. Le Blackball atteint même un record absolu pour la FFB.



Ces résultats ne sont pas homogènes d'une ligue à l'autre. Si des ligues font mieux qu'en 2019-2020 (les Pays de la Loire et le Centre Val de Loire atteignant même un niveau jamais atteint auparavant), d'autres ont des résultats plus mitigés. Ci-dessous le détail (hors Corse et DOM).



Des indicateurs particulièrement intéressants et importants pour évaluer la santé de notre fédération sont les pourcentages de féminines, jeunes et nouveaux adhérents. Ils témoignent de notre capacité à capter un public nouveau, jeune et féminin. Tous ces indicateurs sont repartis à la hausse et ont dépassé à la fois les valeurs de 2020-21 et de 2019-20.

- +8,5% chez les jeunes
- +18% chez les féminines (8,6% du nombre total de licenciés)
- +37% d'avenir et découverte (les nouveaux adhérents)

Deux autres indicateurs ont fait l'objet d'une attention particulière dans la conception de l'opération Reboost :

- **Nombre de licencié par club** (un faible nombre de licencié étant un signe de fragilité pour un club)
- **Nombre de licencié par table** (une sous-utilisation des infrastructures étant un risque pour la pérennité d'un club qui risquerait de se voir enlever la salle par la municipalité)

Ces indicateurs étaient respectivement de **28,2** licenciés par club et **4,8** licenciés par table en 2019-20. Ils étaient tombés à **23,1** et **3,9** la saison passée.

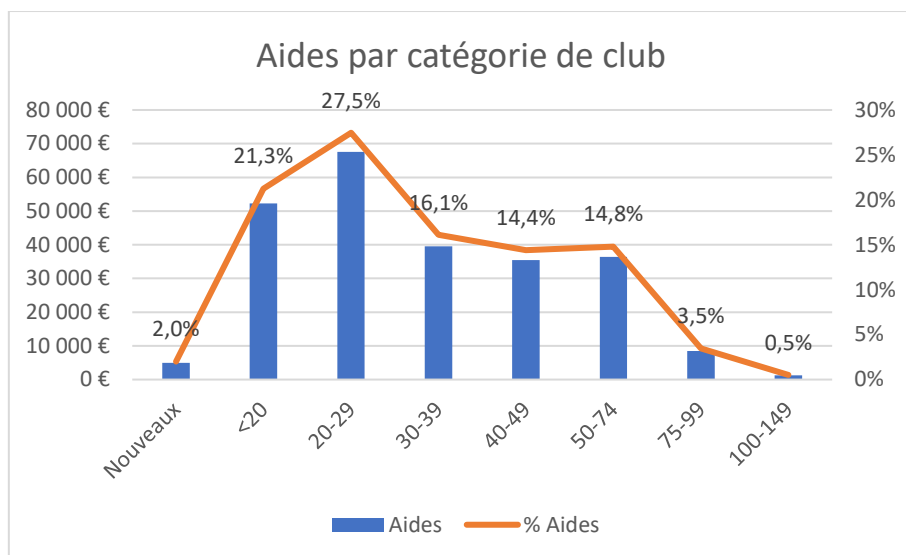
Cette saison ils ont retrouvé et même dépassé les valeurs d'il y a 2 ans (**28,8** et **4,9**)

### Aides distribuées

L'opération Reboost aura distribué cette saison plus de 260 000€ aux clubs ce qui est très significatif.

354 clubs, soit 2 clubs sur 3, ont reçu des aides (739€ par club en moyenne)

- 6% de ces 354 clubs ont reçu au moins 2000€
- 10% ont reçu entre 1500 et 2000€
- 16% entre 1000 et 1500€
- 23% entre 500 et 1000€



Le graphique ci-dessus montre la répartition des aides et leur pourcentage par rapport à la catégorie des clubs (nombre de licenciés en début de cette saison).

## Reboost saison 2022-2023

L'opération Reboost a été conçue pour durer pendant cette olympiade. A chaque saison il est évidemment nécessaire d'analyser les résultats obtenus et d'ajuster le dispositif en fonction de la situation économique et des modifications qui s'imposent.

Les 5 objectifs retenus pour Reboost pour la saison 2022-2023 sont les suivants :

1. **Diversifier** (en particulier rajeunir et féminiser)
2. **Fidéliser** (en particulier les jeunes et femmes qui nous ont rejoint cette saison)
3. **Retrouver** ceux qui nous ont quitté en 2019-20 et 2020-21
4. **Augmenter** le nombre de licenciés
5. **Pérenniser** nos clubs

Pour atteindre ces objectifs nous avons défini différents dispositifs d'aide économique aux clubs qui reprennent en grande partie ceux qui ont été appliqués cette saison en y apportant les améliorations que nous avons estimées nécessaires.

Tous les dispositifs se cumulent entre eux. Afin que l'aide économique soit débloquée pour un club il faut par contre que ces 3 conditions soient réunies :

1. Le club ait atteint un nombre de licences (hors pass scolaires) supérieur à celui qu'il avait à la fin de la saison 2021-2022
2. Le nombre de licences (hors pass scolaires) dans le club soit supérieur ou égal à 20
3. Le montant cumulé des aides soit au moins égal à 100€ (tant que le montant est inférieur à 100€ aucun virement n'est effectué au bénéfice du club)

Il y aura, comme cette saison, 2 pointages, un fin décembre et l'autre fin juin.

Voici le détail des dispositifs relatifs aux 5 objectifs

1. **Diversifier** (en particulier rajeunir et féminiser)
  - Le dispositif en place cette saison est reconduit à l'identique
  - 9€ pour chaque licence avenir
  - 28€ pour chaque licence découverte femme
  - 28€ pour chaque licence découverte homme mais uniquement si un autre membre de la même famille est licencié dans le même club
2. **Fidéliser** (en particulier jeunes et femmes)
  - 5€ pour chaque licence avenir 2021-2022 reconduite comme licence -21 ans

- 14€ pour chaque licence découverte femme 2021-2022 reconduite comme licence +21 ans
  - 14€ pour chaque licence découverte homme (famille) 2021-2022 reconduite comme licence +21 ans
3. **Retrouver** ceux qui nous ont quittés en 2019-20 et 2020-21 (les années covid)
- 5€ pour toute licence -21 prise en 2022-2023 si le jeune avait été licencié pour la dernière fois en 2019-2020 ou 2020-2021
  - 14€ pour toute licence +21 prise en 2022-2023 si la personne avait été licenciée pour la dernière fois en 2019-2020 ou 2020-2021
4. **Augmenter** le nombre de licenciés

Si le nombre de licences en 2022-2023 est d'au moins 20 et il est supérieur au nombre de licences en 2021-2022, une aide de 10€ est débloquée pour chaque licence supplémentaire par rapport à la saison 2021-2022

5. **Pérenniser** nos clubs

Dispositif équivalent à l'axe 3 de la saison 2021-2022 et lié au ratio  $R = \text{Licenciés}/\text{Table}$  (Exemple 20 licences, 3 tables,  $20/3 = 6,66$ , on considérera alors  $R=6$ )

Si le ratio  $R$  en 2022-2023 est supérieur à celui de la saison actuelle, une aide est débloquée. La valeur de l'aide est indiquée dans la grille ci-dessous. Pour la trouver il faut croiser la colonne correspondante à  $T$  (nombre de Tables) avec la ligne correspondante au ratio  $R$ . Il faut avoir un minimum de 3 tables et avoir atteint un ratio  $R$  d'au moins 8

		T = # Tables																	
		3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
R = L i c / T a b l e	8	100	120	150	180	210	240	270	300	330	360	390	420	450	480	510	540	570	600
	9	130	155	190	225	260	300	335	370	405	440	480	515	550	585	620	660	695	730
	10	165	195	240	280	320	365	405	450	490	530	575	615	660	700	740	785	825	870
	11	205	245	290	340	390	435	485	530	580	630	675	725	770	820	870	915	965	1010
	12	255	300	350	405	460	515	570	620	675	730	785	840	890	945	1000	1055	1110	1160
	13	310	360	420	480	540	600	660	720	780	840	900	960	1020	1080	1140	1200	1260	1320
	14	370	425	490	555	620	690	755	820	885	950	1020	1085	1150	1215	1280	1350	1415	1480
	15	435	495	570	640	710	785	855	930	1000	1070	1145	1215	1290	1360	1430	1505	1575	1650
	16	505	575	650	730	810	885	965	1040	1120	1200	1275	1355	1430	1510	1590	1665	1745	1820
	17	585	660	740	825	910	995	1080	1160	1245	1330	1415	1500	1580	1665	1750	1835	1920	2000
	18	670	750	840	930	1020	1110	1200	1290	1380	1470	1560	1650	1740	1830	1920	2010	2100	2190
19	760	845	940	1035	1130	1230	1325	1420	1515	1610	1710	1805	1900	1995	2090	2190	2285	2380	
20	855	945	1050	1150	1250	1355	1455	1560	1660	1760	1865	1965	2070	2170	2270	2375	2475	2580	

### Exemples

Situation du club à la fin 2021-2022 : 18 licenciés, 3 tables,  $R$  (licenciés/table) = 6

Situation du club à la fin 2022-2023 : 26 licenciés, 3 tables,  $R$  (licenciés/table) = 8

Objectif	Aide
<b>Diversifier</b>	Si parmi les 26 licences il y a des licences avenir et/ou découverte : 9€ pour chaque licence avenir parmi les 26 28€ pour chaque licence découverte femme ou homme (dans le cadre d'une famille)
<b>Fidéliser</b>	Si parmi les 26 licences il y a des licences avenir et/ou découverte (femme ou homme dans le cadre d'une famille) prises en 2021-22 et reconduites en 2022-23 : 5€ pour chaque licence avenir de 2021-22 14€ pour chaque licence découverte femme ou homme (dans le cadre d'une famille) de 2021-22
<b>Retrouver</b>	Si parmi les 26 licences il y a des personnes qui avaient pris leur dernière licence en 2019-20 ou 2020-21 : 5€ pour chaque licence -21 ans 14€ pour chaque licence +21 ans
<b>Augmenter</b>	$(26 - 18) = 8 \times 10€ = 80€$
<b>Pérenniser</b>	3 tables, Ration 8 atteint → 100€

## Conclusion

Cette saison a montré que nos clubs sont capables de se mobiliser et de s'inscrire dans une dynamique de croissance. Il faut absolument continuer sur cette trajectoire !

Pour avoir des aides dans le cadre de Reboost la stratégie pour un club pour la saison 2022-23 est simple, il faut réussir dans l'une ou plusieurs de ces initiatives :

- Augmenter le nombre de licences par rapport à 2021-22 (prérequis obligatoire)
- Recruter de nouveaux adhérents, en particulier des jeunes, des féminines, des hommes dans le cadre d'une famille où un autre membre est aussi licencié
- Confirmer les licences avenir et découverte de la saison 2021-22
- Retrouver les licenciés qui nous avaient quittés en 2019-20 ou 2020-21

Bonnes vacances bien méritées et rendez-vous en août à la reprise de la licenciation.